



L'intersyndicale CGT-FO-SEDVP/FSU-CFDT-UNSA-CFTC de la DASES soutient Les agents du CEFP d'Alembert, établissement de l'Aide sociale à l'Enfance du BED-Titre IV, menacés d'un projet de délocalisation dans le Sud-est parisien.

Rappel des faits : en 2013, le projet de restructuration de fusion des sites d'Annet sur Marne et du CEFP d'Alembert, est présenté au CTE du 15 mai 2013 : *« il a été décidé de regrouper les activités d'Annet et d'Alembert sur le site de d'Alembert en un pôle unique à l'horizon 2017...ce regroupement implique une opération de travaux de grande envergure, afin de porter la capacité d'accueil de d'Alembert à 90 jeunes en mixité. »*

La DPA est chargée d'évaluer les coûts de cette opération, pour lancer les travaux. Plusieurs devis seront établis (revis à la baisse, de 35 M à 20M€) pour qu'enfin *« le Secrétaire Général de de la Ville valide le 19 février 2016 le lancement du projet de restructuration du CEFP d'Alembert à Montevrain dans l'optique de la fusion du CEFP d'Alembert et du CEOSP d'Annet sur Marne ...lancement des travaux été 2018 pour une livraison prévue au 2^{ème} semestre 2020. »* (CTE du 24 mars 2016) !

La délibération en Conseil de Paris du 15 juin 2016, signée par Mme Hidalgo donne approbation officielle pour la réalisation de la restructuration sur le site d'Alembert.

Au **CTE du 30 novembre 2017**, les représentants du personnel apprennent avec effarement la dégradation des locaux du CEFP d'Alembert, des conditions de travail des agents et des conditions d'accueil des jeunes, dénoncées par les agents et leurs représentants du personnel, auprès de la DASES. L'Administration n'a pu que reconnaître et admettre cet état de fait, mais dans le budget prévisionnel du BED sur les investissements pour 2018, rien ne concerne le CEFP d'Alembert !

Mr Raymond, Directeur de la DASES expliquera que le projet « fait débat chez les élus » et qu'il faut attendre le Conseil de Paris du mois de décembre concernant les décisions budgétaires pour 2018.

Le 8 janvier 2018, un courrier en intersyndicale demande audience à Mme Versini, adjointe au Maire, chargée de la Protection de l'Enfance : demande restée sans réponse ! Le 21 février 2018, une relance pour cette audience a été envoyée à Mme Versini.

Le 25 janvier 2018 au matin, les OS sont réunies par Le Directeur de la DASES en présence du BED, pour nous annoncer le report du projet de fusion en 2021, par le Conseil de Paris. Seule une enveloppe budgétaire de 500 000€ est prévue pour des travaux en urgence, relevant de la sécurité !

L'annonce de la délocalisation du site dans le sud-est parisien pour un projet de plateforme d'insertion professionnelle en partenariat avec l'AFPA, mission locale etc...pour des jeunes, pas uniquement de l'ASE, nous est présenté comme une piste de réflexion, le report des travaux en 2021 du site d'Alembert étant plus qu'incertain !

L'après-midi, Mr Raymond et le BED se déplacent au CEFP pour rencontrer le personnel. Ce qui nous était présenté comme une hypothèse le matin se transforme en une décision. Il est demandé aux agents de participer à des ateliers de travail pour mettre en place ce projet de plateforme !

Le 14 février 2018, Mr Raymond reçoit une délégation des agents et des représentants du personnel CGT du site, qui dénoncent l'abandon du projet, les conditions de travail des agents et les conditions d'accueil des jeunes. Dans un premier temps, ils demandent le lancement des travaux en urgence et le maintien de TOUS les postes et de TOUTES les places d'accueil.

Si des travaux d'urgence sont prévus, aucun calendrier n'est encore fixé. Mr Raymond reste fixé sur le projet de plateforme qu'il veut réaliser d'ici la rentrée de septembre 2019 (avant son départ de la DASES en 2020).

Les faits sont là :

Si la DASES et le Conseil de Paris se défendent de ne pas avoir décidé une fermeture du CEFP d'Alembert, comme pour le CEFP de Pontourny en 2016, il s'agit bien d'une cessation des activités sur le site d'Alembert, situé dans le Nord-Est parisien

Il s'agit bien de l'abandon d'une structure éducative et de formation professionnelle pour des jeunes en difficulté, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, relevant de la Protection de l'Enfance.

Il s'agit bien de la remise en cause des statuts des personnels, car personne ne sait qui sera l'employeur de cette plateforme (le Département, la Région, association... ?) Et si chacun y aura sa place !

Mme Lapray, cheffe du BED a annoncé aux agents le 15/02/18 que l'internat n'était justement pas concerné par la plateforme, mais qu'il y a des emplois à pourvoir pour les éducateurs à l'ASE du titre III !

Il s'agit bien de la suppression programmée de 60 places d'accueil de jeunes ASE, en particulier des places en internat éducatifs, et en conséquence, la suppression de postes d'éducateurs et des généraux services gérant la vie de l'internat.

Il s'agit bien d'un bouleversement des conditions de vie (familiales et personnelles) des agents, qui déjà maltraités dans leurs conditions de travail, au mépris de leurs missions au service de la Protection de l'Enfance devraient rebondir, s'investir, innover pour sauver leur peau ! Sans compter qu'aucune garantie de faisabilité de ce projet à l'horizon de 2020, n'a été donnée, pas plus que le report des travaux en 2021.

En attendant, nos collègues des secteurs ASE Titre III, peinent à trouver des places en internats éducatifs, pour des jeunes confiés à l'ASE.

En attendant des jeunes MIE séjournent des mois à l'hôtel !

En attendant la précarité des familles et des enfants reste en augmentation à Paris !

En attendant la DASES et la Ville, si attachées à la Prévention des risques psychosociaux, ont laissé les collègues travailler dans des conditions inacceptables.

Dans ce contexte, dont seules les contraintes budgétaires justifient de telles décisions, les établissements départementaux, en particulier les CEFP sont bien menacés de fermeture, à moyen terme ou de transformation ne relevant plus de la Protection de l'Enfance.

Hier Pontourny, demain d'Alembert, il n'en restera plus que 3 ! Au total, 100 places d'accueil en internat éducatif-ASE en moins, sans compter les 12 places d'accueil supprimées en 2013 à Annet.

